



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018  
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018  
RIUNIONE DI I 29 È 30 DI NUVEMBRE  
REUNION DES 29 ET 30 NOVEMBRE

2018/O2/081

*Question déposée par Mme Pascale SIMONI  
Au nom du groupe CORSICA LIBERA*

**OBJET : Le Thermalisme**

Monsieur le Président,

L'Assemblée de Corse a identifié le thermalisme comme un secteur à fort potentiel économique et touristique.

Ce potentiel repose sur une véritable richesse naturelle et culturelle de notre île.

Pour autant, les plus-values ne sont pas encore à la hauteur de cette richesse.

Face à ce constat, l'Assemblée de Corse avait délibéré en juillet 2013 et lancé une étude avec 2 axes majeurs de recherche :

- l'un, sur la structuration d'une filière thermale dans le domaine sanitaire,
- l'autre, consacré au thermo-ludisme.

Le cabinet d'étude, missionné en mai 2015, a recensé 43 sites et évalué un potentiel de 12 000 curistes par an.

Il a ainsi confirmé la nécessité d'élaborer un plan thermal corse.

Le 27 octobre 2016, après analyse de cette étude, l'Assemblée de Corse s'est positionnée, je cite « en faveur d'une véritable programmation, élaborée en vue de la création effective d'une filière thermique ».

Elle a ainsi retenu 2 axes d'actions sur la période 2016 - 2022 :

- Un 1er axe relatif aux projets concrets sous maîtrise d'ouvrage publique,
- Un 2ème axe relatif au développement de centres thermo-ludiques.

La Commission de Développement Économique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donc mené des travaux et formulé 10 propositions de développement des Eaux Naturelles de Corse. Ces propositions ont été validées par l'Assemblée de Corse le 23 février 2017.

De plus, ce dossier est transversal :

- d'une part parce que l'ADEC a fixé une orientation en faveur du développement du thermalisme dans le SRDE2I,
- et d'autre part parce que l'ATC a intégré le thermo-ludisme dans son guide des aides.

Le thermalisme est donc bien identifié comme un enjeu majeur pour la Corse.

Aussi, pourriez-vous, Monsieur le Président, faire un point d'étape sur les avancées relatives à la structuration de la filière et plus précisément sur les 10 propositions formulées par la Commission de Développement Economique.

Je vous remercie.